

COLLÈGE REP+ : JOSEPH SEBASTIEN PONS

**ACADÉMIE DE MONTPELLIER
RECRUTEMENT EN ÉTABLISSEMENT RELEVANT D'UN RÉSEAU DE
L'ÉDUCATION PRIORITAIRE**

Localisation géographique : 2 Rue Narcisse Virgile Diaz, 66000 Perpignan ; bassin PERPIGNAN NORD

Présentation de l'établissement : Etablissement classé en REP+ de 650 élèves, sans mixité sociale, inclus dans la Cité éducative de Perpignan.

Comprend une SEGPA, une UP2A, dispositif ULIS et un dispositif de remédiation.

Un climat scolaire apaisé grâce à une communauté éducative mobilisée et solidaire.

De fortes difficultés d'apprentissage, avec plus d'un tiers des élèves relevant de besoins éducatifs particuliers, nécessitant une réflexion didactique et pédagogique permanente, et une attention particulière sur le parcours « avenir ».

Projet de réseau et/ou d'établissement :



Les PARCOURS ÉDUCATIFS sont formalisés et très riches.

Compétences attendues liées au contexte local de travail en réseau d'éducation prioritaire :

- Coopérer et travailler en équipe disciplinaire et interdisciplinaire ;
- Savoir mettre en œuvre dans ses pratiques le référentiel pour l'éducation prioritaire (cliquer [ICI](#) pour télécharger le référentiel pour l'éducation prioritaire) ;
- S'investir dans le cadre de la liaison école-collège ;
- S'engager dans une démarche de formation et de développement professionnel.

Fonctions pouvant être confiées :

- Professeur principal ;
- Responsable de projets favorisant la mise en œuvre de la politique de l'établissement ;
- Missions particulières de référents (référents parcours, Devoirs faits, décrochage...).

Mesures Education prioritaire REP+ :Indemnitaires

L'affectation en établissement REP+ donne droit à une indemnité annuelle de 4646 euros, ainsi que la prise en compte de ce type d'affectation dans l'avancement de carrière.

Pondération

Chaque heure d'enseignement pour le décompte des maxima de service est affectée d'un coefficient de pondération de 1.1 afin de tenir compte du temps consacré au travail en équipe, aux actions correspondantes, et aux relations avec les parents d'élèves.

Ressources :

Parcours académique m@gistère : [« Enseigner en éducation prioritaire »](#)

Page académique éducation prioritaire : cliquer [ICI](#)